conclu, comme seule très nécessaire solution, à la propriété pour tous par l'appropriation sociale, ce qu'on a encore appelé la souveraineté économique pour tous, on nous objecte : « Mais comment cette souveraineté ou propriété nationale pourra-t-elle fonctionner ? »

L'expropriation politique et économique de la bourgeoisie

L'objection n'était pas différente lorsqu'il s'est agi d'attribuer à la nation la souveraineté politique. On s'écriait : Mais comment le peuple pourra-t-il assurer la gestion gouvernementale d'un grand pays ? C'est de ce côté (la droite) que venait naturellement l'objection.

En dehors du roi, de la famille royale, des classes privilégiées, nobles et prêtres venus au monde avec un diplôme gouvernemental en poche, comment des roturiers, des bourgeois, seraient-ils capables de gouverner, d'administrer, de représenter la France à l'étranger ? Aujourd'hui encore, en 1896, il y en a qui n'ont pas cessé de penser qu'on ne peut faire un bon diplomate qu'avec un ci-devant. (Interruptions à droite.)

Malgré cela, en 1789, on est allé de l'avant. Si incapable qu'on la proclamât, la bourgeoisie a pris le pouvoir et elle ne s'en est pas plus mal tirée que les dirigeants à parchemins et à particules qui l'avaient précédée au gouvernement. La nation, à son tour, avec le suffrage universel, a pris possession de sa souveraineté politique, dont elle a appris à se servir en l'exerçant. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.

Il n'en sera pas autrement de sa souveraineté économique que le peuple travail leur mettra plus facilement encore en valeur, parce que, si l'ignorance politique des classes ouvrières écrasées par le surtravail était un fait incontestable en 1848, si le suffrage universel a mis, par suite, si longtemps à devenir un instrument éclairé entre les mains des masses conscientes, la situation est toute différente au point de vue économique. Sur le terrain de la production, du travail, les travailleurs en savent aujourd'hui autant que le patron et en tout cas beaucoup plus que les actionnaires. (Applaudissements à l'extrême gauche). Il y a là une préparation, un entraînement, une éducation qui n'est plus à faire, qui est faite.

La Société future

Et quand vous demanderez comment les chemins de fer pourront fonctionner, emportant hommes et choses; comment les mines pourront, continuer à livrer leur diamant noir quand il n'y aura plus d'actionnaires; comment raffineries, tissages, hauts fourneaux, filatures, poursuivront leur marche, lorsque les actionnaires ou les commanditaires auront été supprimés, non pas en tant qu'hommes mais comme titulaires d'une propriété à laquelle ils sont de plus en plus étrangers votre question ne tient pas debout. Loin que nous soyons, de ce chef, des utopistes, c'est vous qui dépassez les limites de l'utopie en dirigeant contre nous de pareilles critiques. C'est pourtant tout ce qu'a su faire M. de Mun, lorsqu'il nous a sommés de le transporter au sein de futur état de choses et de faire fonctionner sous ses yeux la répartition du travail dans cette société de co-propriétaires.

Je ne lui donnerai pas cette satisfaction, ni mes amis non plus. Les ouvriers n'en demandent pas autant. Il leur suffit de se voir que comme les actionnaires d'aujourd'hui ils auront la libre disposition d'eux-mêmes et feront d'eux-mêmes leurs destinées, sans que nous ayons la prétention de nous substituer à eux.

Nous nous bornons à démontrer que les produits du travail n'appartiendront, sans prélèvement, aux travailleurs qu'autant qu'ils auront cessé d'être des prolétaires pour devenir des co-propriétaires des moyens de production.

La petite propriété

Là où le moyen de production est encore à un état suffisamment rudimentaire pour être mis en valeur par son propriétaire, nous nous inclinons devant cette propriété réellement individuelle que l'on nous accuse stupidement de menacer. (Rumeurs diverses.)

Je ne comprends rien à ces murmures. Si vous étiez plus au courant de ce qu'on a appelé la littérature socialiste, vous sauriez que jamais dans cette question, le socialisme d'a varié. Ce qu'il a dit, c'est que là — et là seulement — où la production a revêtu une forme collective, il y a lieu à appropriation sociale. Donc, pas de spoliation ; mais, au contraire, maintien de la propriété réellement personnelle existante, ou création, pour les sans-propriété d'aujourd'hui, de la co-propriété de demain. Nous sommes aujourd'hui le seul parti plus que défenseur, créateur de la propriété pour tous. (Exclamations ironiques au centre et à droite.)

Vous, messieurs, vous n'admettez la propriété que pour vous-mêmes. Vous êtes restés fidèles à votre passé. De même qu'autrefois vous étiez les hommes du cens, entendant monopoliser au profit de votre classe le pouvoir politique, vous êtes aujourd'hui les hommes de la propriété capitaliste, c'est à dire de la propriété réservée à vous et aux vôtres.

Nous, après avoir été les hommes du suffrage universel, nous sommes — et pour la même raison — les hommes de la propriété collective et sociale. (Interruptions.

Voix diverses. — Et aussi de la propriété individuelle ?

Le programme du Parti ouvrier n'a pas varié

Jules Guesde. — Je n'ai pas l'habitude de modifier mes théories ou mes explications suivant les milieux, ayant un langage pour la Chambre et un autre pour le dehors et pour ne pas laisser croire à un certain nombre de mes collègues que cette idée de propriété individuelle à maintenir là où elle représente le propriétaire travailleur serait une innovation dans notre programme, une sourdine à nos conclusions, ce que le *Temps* appelait tout récemment « l'opportunisme collectivisme », je me permettrai de vous lire quelques lignes seulement du manifeste par lequel notre parti ouvrier a préludé aux élections générales de 1893, en engageant la lutte dans plus de cent circonscriptions.

« Ce que veut le parti — et ce que veulent comme lui et avec lui tous les partis socialistes de l'ancien et du nouveau monde — personne ne l'ignore ou n'est endroit de l'ignorer.

« Nous voulons que, de même qu'il a cessé d'être un moyen de consommation pour l'homme — période anthropophagique, — l'homme cesse d'être pour son semblable un moyen de production ou d'exploitation — esclavage prolongé en servage d'abord, en salariat ensuite.

« Par suite des forces non humaines de production créées ou créables par la science et ses applications, le bien-être et une existence réellement humaine sont finalement devenus possibles — et, par conséquent, nécessaires — pour tous les membres de la société, dont la division en classe souffrante et en classe jouissante en classe à surtravail et en classe à surloisir, indispensable au progrès dans le passé, constitue actuellement le principal obstacle à tout progrès ultérieur.

« Rançon d'une humanité ignorante et impuissante, la misère et la servitude du plus grand nombre des producteurs de toute richesse peuvent aujourd'hui et doivent disparaître dans l'intérêt général et supérieur de l'espèce.

« Il suffit pour cela, que, de même qu'elle a pris, au moins dans les pays à suffrage universel, la direction de son outillage politique, la société, composée de membres égaux en droits et en devoirs, prenne la direction de son outillage économique. Plus de salariés et de salariants, fatalement en lutte perpétuelle; plus de prolétaires et de capitalistes condamnés à une guerre de tous les jours pour le partage du produit ; mais une grande famille humaine, sans droit d'aînesse pour personne, collectivement maîtresse de ses forces productives et les mettant collectivement en valeur, dans la paix sociale enfin réalisée, pour l'égale et complète satisfaction des besoins de chacun et de tous.

« Est-ce à dire, comme le prétend l'ignorance ou la mauvaise foi d'une presse à la solde, que, — parce que nous ne voyons de solution aux antagonismes sociaux, convulsant de plus en plus le monde moderne, que dans la propriété nationale, doublant la souveraineté nationale et en faisant une réalité, — nous entendions supprimer la propriété individuelle ?

« Seuls, des aveugles — de nature ou de volonté — peuvent tenir un pareil langage. La propriété individuelle, qu'on nous accuse de vouloir abolir, mais elle se meurt, mais elle est morte sans que le travailleur soit pour rien dans ce décès. (Exclamations à droite et au centre.)

« Mais, c'est extraordinaire ! Quand vos médecins vont à domicile constater des décès, n'allez-vous pas maintenant les accuser d'avoir tué les malades ! (Très bien ! à l'extrême gauche.)

« La propriété individuelle de l'outil, — rouet, métier à mains, scie, forge, moulin à vent, diligence, etc., — c'est la propriété actionnaire, c'est à-dire collective, des voies ferrées, des hauts fourneaux, des filatures et des tissages mécaniques, des scieries et des minoteries qui la tue. La propriété individuelle de la petite boutique c'est la propriété, également collective, des grands magasins qui l'achève un peu tous les jours. Il n'est pas jusqu'à la propriété individuelle de l'épargne qui ne disparaisse, au toucher de la plus collective des faiseuses, dans les krachs d'une Union générale et d'un Comptoir d'escompte ou dans les escroqueries d'un Panama.

« Des nécessités de la production et de l'échange moderne, tels que les ont révolutionnés la machine et la vapeur, une forme nouvelle de propriété est née : la propriété capitaliste qui, vivant de la mort de la propriété individuelle caractérisée par le travail du propriétaire, se distingue elle, par le non-travail de ses titulaires. Où est le travail des actionnaires et des obligataires des chemins de fer, des mines des hauts-fourneaux, des banques, d'un Louvre ou d'un Bon Marché ?

« C'est de cette seule propriété capitaliste, destructive de la propriété privée des travailleurs, que nous poursuivons la destruction ou, plus exactement, la socialisation parce que sa restitution à l'ensemble des travailleurs — ou à la société — peut seule remettre en possession, arracher à leur situation de prolétaires ou de dépossédés, les victimes par millions qu'elle a expropriées ; parce que, d'autre part, il n'est pas d'autre moyen d'assurer aux producteurs la propriété ou la jouissance individuelle des fruits de leur travail. »

M. Gabriel Dufaure. — Les électeurs ont compris tout cela ?

M. Lemaire. — Voulez-vous me permettre une question, monsieur Guesde ?

M. le président. — Laissez l'orateur continuer sa discussion.

L'action socialiste

Jules Guesde. — J'ai dû répondre à la critique de M. de Mun, visant la société à laquelle nous tendons et vers laquelle nous poussent tous les phénomènes économiques : j'ai dû la lui montrer se constituant dans les entrailles mêmes de la société d'aujourd'hui. Il est certain que si nous étions les maîtres à l'heure présente, ou que si, en 1898, comme nous l'espérons de comme l'événement pourra se réaliser, nous arrivions ici une majorité collectiviste, il nous faudrait mettre immédiatement la main à l'organisation de l'ordre nouveau, — et nous la mettrions, n'en doutez pas, car nous sommes de l'avis de Blanqui : « Quand un gouvernement, disait il, plus ou moins nouveau ou plus ou moins révolutionnaire, a eu le pouvoir pendant quarante-huit heures et qu'il n'a pas su intéresser à sa conservation les masses profondes du pays, ce gouvernement-là est un gouvernement de faillis, un gouvernement de banqueroutiers ! »

Soyez tranquilles, nous ne serons ni des faillis ni des banqueroutiers ! (Mouvements divers).

M. du Breuil, comte de Pontbriand. — C'est pour M. Bourgeois que vous dites cela ?

Jules Guesde. — Je ne m'occupe pas des personnes, pas plus que des divers partis politiques bourgeois pouvant exister dans cette Chambre. Le parti socialiste — le seul qui existe pour moi — est un... (Rires ironiques sur divers bancs.

Brisacard. — Et indivisible !

Jules Guesde. — Oui ! le parti socialiste est un et indivisible, comme la République de 1793; il est le même en France, en Belgique, en Italie, où Turati vient d'être élu à Milan, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Australie, aux Etats-Unis. Nous sommes, en un mot, aujourd'hui le véritable, le seul catholicisme (Exclamations à droite), — catholicisme voulant dire universalité.

M. Lemaire. — C'est l'étymologie même. C'est la définition du catéchisme !

Socialistes mais Républicains

Jules Guesde. — Nous sommes le seul parti universel. Ce qui ne nous a pas empêchés et ne nous empêchera pas encore, lorsque l'institution républicaine sera en cause, lorsqu'il y aura à faire front contre un retour offensif de la réaction, de nous porter comme un bataillon d'avant garde aux premiers rangs de l'armée républicaine. C'est ce que nous avons fait hier, et nous le referons demain. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.

De même, si vous voulez mettre sur le chantier des réformes sérieuses, vous aurez en nous des collaborateurs assidus, passionnés, qui ne défaillirons pas le pain quotidien parce qu'ils ont devant eux l'idéal d'une société complètement libre, mais qui, en même temps qu'ils réclament et réclameront toujours un peu plus de liberté, un peu plus de justice pour le prolétariat, ne cesseront pas de lui montrer du doigt la terre promise, le monde nouveau où il fera bon vivre.

Car, en entendant tout à l'heure reprocher aux socialistes de faire miroiter devant l'ouvrier des oasis pour l'amener au désert dans lequel elle se traîne péniblement, je me disais : Mais c'est le reproche contraire qu'il faudrait adresser à un parti qui aurait la prétention de diriger la politique de son pays, et qui ne saurait pas où mener la masse qu'il a groupée derrière lui, qui parlerait aux ouvriers de leurs souffrances et phraserait sur leurs misères sans indiquer comment en finir avec ces souffrances et cette misère. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.)

M. **Lemaire.** — Ce n'est pas nous qui avons commencé à phraser. Nous avons eu des exemples.

Jules Guesde. — Je dis qu'une responsabilité comme celle-là, ni mes amis ni moi nous ne saurions jamais la prendre.

Le remède social

Si, comme vous, nous ne croyions pas qu'il y ait réellement un remède au mal social, nous n'irions pas, de foule en foule, d'enfer industriel en enfer industriel, battre le rappel des damnés, les mettre en marche à la conquête d'un paradis impossible.

Que pensiez-vous, en effet, dans vos cercles catholiques et dans vos unions chrétiennes, où vous vous efforcez d'amener les travailleurs ? Je les connais, vos quarts de solution ; je connais même la principale que j'ai été quelque peu étonné de ne pas voir apporter à cette tribune par M. de Mun : Ce sont les mineurs syndicats mixtes ou, au lieu, comme les socialistes, de poursuivre la réunion des deux facteurs de la production, le capital et le travail, vous avez la prétention de réunir les titulaires de ces deux facteurs. Vous ne vous êtes pas même aperçus que les patrons n'existaient plus, remplacés de plus en plus par des actionnaires, voire des obligataires.

M. **Lemaire.** — Pas toujours !

Jules Guesde. — C'était là tout votre programme. Vous ne voyiez rien au delà. Alors que d'ores et déjà sur les chemins de fer, dans les charbonnages, les hauts fourneaux, les raffineries, etc., les patrons se sont évanouis, c'est avec ces patrons absents que vous rêviez de réunir les ouvriers malheureusement présents. Quoi de plus chimérique !

Et c'est vous qui avez, pendant des années, été de ville en ville préconiser ce dernier mot de l'impossible, qui nous accusez de conduire les masses avec des promesses irréalisables !

Pourtant il y avait dans ce à quoi vous tendiez, au mépris de toute réalité, un vague instinct de la véritable et indispensable solution. Vous vouliez réunir les facteurs humains de la production au lieu de réunir les facteurs matériels de cette production. La paix sociale, elle est dans les moyens de production réunis dans les mains des producteurs, et non dans l'association de patrons défunts avec des ouvriers vivants.

Mais il y avait là un pressentiment une lumière encore bien obscure et bien trouble de la société vers laquelle nous marchons, où il n'y aura plus de classe dépossédée et travailleuse, de classe possédante et oisive, mais une grande famille, une humanité maîtresse de ses moyens de production les faisant elle-même servir à la satisfaction de ses besoins. Je dis que nous avons le droit et le devoir, lorsque nous savons, ou que du moins nous croyons savoir où va l'évolution sociale, d'aller dans les centres ouvriers et de dire aux travailleurs : « Ceignez-vous les reins ! Debout ! En avant ! »

Mais vous, vous qui n'avez rien à leur offrir, vous qui ne pouvez que tourner leurs yeux vers un passé qu'aucun miracle ne saurait ressusciter et qui ne présente d'ailleurs qu'un immense avortement, si je ne craignais de vous blesser, vous qui contre vous montriez tout à l'heure si agressif, je n'aurait qu'un mot pour qualifier cette manière d'agiter les masses sans issue et sans espoir d'issue : c'est de la démagogie ! (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche. — Bruit à droite.)

Les Agents recruteurs du Parti Ouvrier

Quant à ceux qui ont applaudi tout à l'heure, je suis sûr qu'ils se seraient montrés moins enthousiastes s'ils avaient un seul instant réfléchi que cette agitation dans le vide que représentent les cercles catholiques et les unions chrétiennes, non seulement nous ne la craignons pas, mais nous sommes appelés à en bénéficier. Il y a là, en effet, une espèce d'école primaire préparatoire à la véritable instruction socialiste, que vous ouvrez malgré vous à la partie de la classe ouvrière sur laquelle ne s'étend pas encore notre action directe.

En opposant l'ancien régime et ses garanties corporatives et industrielles à l'absence de garantie de la société bourgeoise, vous prêchez que vous le voulez ou non, les hommes qui passent par vos mains, dans l'impossibilité où ils sont d'arriver par eux-mêmes à une situation meilleure, à venir à nous qui, seuls, leur présentons des conditions positives de libération. Vous devenez ainsi nos agents de recrutement (Mouvements divers), — oh ! sans le vouloir ! Applaudissements à l'extrême gauche).

J'admirais tout à l'heure l'ironie de cette situation qui faisait qu'ici (au centre) où l'on est avant tout anticocialiste, on applaudissait M. de Mun à ses collaborateurs, qui sont en réalité nos enfants perdus, achevant de perdre l'ordre social au moment même où ils croient se porter à son secours. Aussi ne prenons-nous pas même la peine de vous combattre.

M. **Lemaire**, ironiquement. — Puisque nous sommes vos enfants !

Jules Guesde. — Nous nous bornons purement et simplement à prendre acte de cette collaboration aussi inconsciente qu'indirecte.

M. **le comte d'Hugues.** — Il fallait, alors, applaudir M. le comte de Mun ! (Interruptions à l'extrême gauche.

L'Irrésistible poussée

Jules Guesde. — Ainsi le veut le destin. Tout ce qu'on tente ou tentera contre nous, sous forme de lois répressives, sous forme de contrefaçon, sous quelque forme que ce soit, tourne à notre avantage, au triomphe de l'idée socialiste et c'est pourquoi, dans quelque difficulté que nous nous soyons trouvés, à quelque assaut que nous ayons été en butte, nous n'avons jamais et nous n'aurons jamais une minute de défaillance, une seconde d'hésitation. Vous ne pouvez plus rien contre un mouvement qui domine aujourd'hui le monde.

On disait autrefois : « La démocratie coule à pleins bords. » Aujourd'hui ce qui coule à pleins bords, c'est la collectivisme. (Mouvements divers.) Vous rétablirez les pontons de 1871, vous referez la semaine sanglante, que tout cela ou rien, ce serait absolument la même chose.

Non ! vous ne pouvez plus rien contre nous, ni par la violence ni par la contrefaçon ! L'idée est maintenant à ce point incarnée dans des millions et des millions de cerveaux de travailleurs, que rien ne saurait plus l'arrêter dans sa marche victorieuse.

Combattez-nous, essayez du dédain, faites des réformes, n'en faites pas ; quelle que soit votre attitude, elle ne retardera pas la solution définitive. Cette solution, elle se fait en dehors de vous ; il dépend seulement de vous qu'elle ne se fasse pas contre vous ! (Applaudissements à l'extrême gauche).

DERNIÈRE HEURE

(Par Service Spécial)

LA GRÈVE DE LIMOGES

Paris, 17 juin.

On annonce que M. Barthou a annulé la délibération du Conseil municipal de Paris qui accordait une subvention aux grévistes de Limoges et prenait cette subvention sur les fonds des contribuables parisiens.

UNE MISSION MASSACRÉE

Paris, 17 juin.

Le bruit court avec persistance à Tunis que le marquis de Morès a été massacré avec 35 hommes de sa mission dans le Sud de la Tripolitaine, probablement par la tribu de Senoussi.

Le Cléricalisme à l'Ecole

Nous pensions qu'avec l'arrivée de M. Pierre à la direction de l'enseignement primaire dans notre département, cesseraient les pratiques religieuses dans les écoles laïques.

Il n'en est rien, et M. Pierre suit bravement les traces de son prédécesseur qui, loin de rappeler à leur devoir les instituteurs qui s'en écartaient, tolérait ces écarts — s'il ne les encourageait pas.

Plusieurs fois déjà, nous avons signalé le zèle exagéré que M. Ladrière met à plaire aux notabilités cléricales de Cantelleu, où il dirige l'école communale.

Nous avons voulu, dimanche dernier, savoir si ce Monsieur avait été invité à changer de manière de faire, et nous sommes allés voir la procession qui devait se faire de l'église au château de M. et Mme Verstraete.

Eh bien ! nous avons constaté dans ce carnavalesque cortège non seulement la présence de M. Ladrière mais encore celle de ses adjoints, tous trois organisant la marche et surveillant leurs élèves ; seul, l'instituteur-adjoint Paquet n'y était pas.

Nous avons en outre appris que dans l'école l'*Ave Maria* est régulièrement récité avant de commencer la classe, et qu'un instituteur est délégué chaque dimanche pour surveiller les enfants à l'église.

Ce sont là toutes infractions à la loi scolaire.

Nous ne sommes pas suspects de parti pris contre des instituteurs, chaque fois que le Parti ouvrier en a l'occasion, il intervient — les faits sont là qui le prouvent — en faveur de ces travailleurs qui ont la mission sacrée d'instruire nos enfants, de leur inculquer les principes qui doivent faire d'eux plus tard des citoyens et des citoyennes connaissant leurs droits et leurs devoirs envers la société, et qui en échange d'un travail pénible, n'ont pour la plupart qu'un salaire qui ne leur permet même pas de nourrir leur famille.

Nous n'avons pas davantage l'intention de contredire qui que ce soit à agir contrairement à ses opinions, et nous comprenons parfaitement que des instituteurs assistent, en tant que citoyens, aux offices religieux, si telle est leur idée.

Mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est que, enfreignant la loi scolaire, des instituteurs prennent sur les heures de classe pour enseigner aux enfants qui leur confiés, un dogme qui peut parfaitement mettre pas du goût des parents, ni même de l'élève.

Pas davantage ces enfants ne doivent servir aux mascarades qui originent les intolérants du cléricalisme.

Vainement, les cléricaux se retranchent ont derrière la « liberté de la rue » pour justifier la sortie des processions ; nous en sommes, nous les socialistes, partisans de « cette liberté de la rue » pour tout le monde, mais les cléricaux ne sauraient trouver étrange que nous empêchons leurs sorties avec costumes carnavalesques, drapeaux de toutes couleurs, mais où flamme le jaune de l'Internationale noire — tant qu'il existera une Internationale disant aux travailleurs de manifester avec comme emblème, le rouge drapeau du prolétariat international.

Ce sont vos amis, messieurs de la calotte, qui, alliés aux opportunistes, ont fait la loi prohibant le drapeau rouge. Ce n'est donc pas nous qu'on peut taxer d'intolérance quand nous vous empêchons d'exhiber vos drapeaux blancs et jaunes.

Et vous, monsieur Ladrière, restez dans votre rôle, car nous vous prévenons que, tôt ou tard, fussiez-vous protégé, soutenu, encouragé par toutes les sommités cléricales, nous saurons bien vous y contraindre.

G. DEVERNAY.

Les Coulisses de l'Hôtel-de-Ville

A LILLE

FÊTE NAUTIQUE

La Société nautique, les Tritons lillois a demandé à l'Administration municipale une subvention de 500 francs pour organiser prochainement une grande fête nautique, soit à l'école de natation à eau froide, soit sur la Haute-Deûle.

Le citoyen Dupied, adjoint aux fêtes a été chargé d'étudier la question.

COMMISSION DES ÉCOLES ACADÉMIQUES

Hier ont commencé les séances de la commission administrative des Ecoles Académiques. Le maire de Lille a tenu à assister à cette première séance.

LA FOIRE DE LILLE

A propos de la question de l'extension de la foire de Lille sur le Champ de Mars, un délégué de l'autorité militaire a demandé au maire de Lille une entrevue qui aura sans doute lieu vendredi prochain.

A L'ÉTAT-CIVIL

La liste des promesses de mariages sera comme celle des naissances et des décès, à partir d'aujourd'hui affichée tous les jours à la porte des bureaux de l'Etat-Civil.

CONSIGNE AUX CIMETIÈRES

L'administration municipale a décidé la création dans les cimetières de la ville d'une consigne où les familles pourraient après les enterrements, déposer les couronnes en attendant que les monuments soient prêts à les recevoir.

Un des adjoints a été chargé d'étudier les détails de l'organisation et de préparer un tarif.

LES

COMMISSIONNAIRES PUBLICS DE LILLE

Hier soir, les commissionnaires publics de la ville de Lille ont tenu une réunion privée à l'Estaminet du « Petit Belge » rue du Molinel.

Le citoyen Siauve-Evausy qui, il y a quelques jours, avait donné une conférence aux membres de cette intéressante corporation, à la « Maison du Peuple » avait accepté d'assister à cette séance qui avait pour objet la discussion des statuts élaborés par une commission spéciale en vue de la constitution d'un syndicat.

L'ingénieur applaudi, dès son arrivée dans la salle, le citoyen Siauve-Evausy a tenu à rappeler les motifs qui ont poussé les Commissionnaires publics à se syndiquer, et commente chaque article des statuts soumis à la discussion publique.

Les statuts ont été adoptés à l'unanimité et aussitôt il a été procédé à la nomination du bureau du syndicat.

Le citoyen Siauve-Evausy a déclaré alors que sa mission étant terminée, il allait se retirer car la loi ne l'autorisait pas à prendre part à une délibération d'une corporation syndicale à laquelle il était étranger.

— « Je vous ai mis une arme entre les mains a-t-il dit, je souhaite que vous en usiez sagement et au milieu de vos intérêts collectifs. »

Le président du syndicat a remercié le citoyen Siauve du concours qu'il avait prêté aux commissionnaires publics puis il lui a demandé de bien vouloir accepter la présidence d'honneur du syndicat.

Notre rédacteur en chef a répondu à cette offre aimable qu'il accepterait cette présidence, non pas quant à l'honneur mais quant aux charges qu'il plairait au syndicat de lui imposer, à ce titre puis il s'est retiré au milieu des acclamations de l'assemblée.

Revocations dans les Tramways A LILLE

— Guerre au Syndicat ! Chasse aux syndiqués !

Tel est le cri qui depuis quelques jours résonne à la direction des tramways dans tous les départs de la Compagnie.

Ce cri, est-il besoin de le dire, sort de la bouche de quelques chefs malhonnêtes.

Nous ne nous y arrêterons pas ni le directeur de la Compagnie ne se laissant influencer par des sous-ordres, non pas tout-puissants mais intéressant à empêcher les employés ouvriers conducteurs et cocher de se syndiquer.

Or, malgré les promesses qu'il a faites au Maire de Lille, malgré l'assurance qu'il a donnée à ses syndicats pour le syndicat, M. le Directeur a subi les volontés de quelques misérables et, sur ordre, il a révoqué le secrétaire du syndicat et trois autres de ses employés sous des prétextes ridicules.

Nous ferons connaître les prétextes invoqués, nous en démontrerons l'inanité, nous prouverons que le but véritable est la guerre au syndicat. Ainsi nous démontrerons que M. le directeur des tramways a menti quand il a dit au maire de Lille qu'il était plutôt favorable qu'hostile au syndicat.

Ah ! monsieur le Directeur, vous êtes

6

LE PRIX DU SANG

PAR

Alexis Dumas

PREMIÈRE PARTIE

— C'est un gueux capable des plus grands crimes, le scélérat. Mais ma Virginie est sage.

— Eh bien ! laissez-moi déposer un chaste baiser sur le front de cet ange comme gage de nos fiançailles.

— Vous épouserez ma fille ?

— J'y engage ma foi d'ancien épicier et de propriétaire.

— En ce cas, je permets... Mais songez que si vous manquiez à votre parole, dit la Gaudriole en brandissant le balai, je vous exterminerais.

Tu bien d'un baiser, Canardin en prit deux. Il lui sembla voir éclore un sourire sur les lèvres de la jeune fille enfantine, d'où s'exhala un long soupir.

Hélas ! ce souffle brûlant qui vint caresser la joue de Canardin et rendre l'ex-épicier fou de bonheur était un soupir de regret.

Virginie songeait à Blaireau, dont ce baiser la séparait pour toujours.

Un instant après la sortie de Canardin, le rapin rentrait à son tour et passait par la loge de la mère Camuset, sans même y jeter un regard.

La portière avait trop de joie au cœur pour songer à la vengeance.

Elle jeta son balai ; le but de sa vie était atteint.

Cet immense consentement permit à Blaireau d'arriver sain et sauf à la porte du père Eustache.

A l'appel de Figaro, le rapin s'arrêta et entra chez le vieillard.

Le père Eustache, dont la santé se maintenait, était assis devant une table et écrivait.

— Encore levé, père Eustache, à cette heure avancée de la nuit, lui dit Blaireau ; quelle imprudence !

— Bah ! je suis fort maintenant ; mais comme on ne sait ni qui vit ni qui meurt, je prends mes précautions.

— Vous faites votre testament, s'écria Blaireau, en souriant malgré lui.

— Peut-être. Et c'est vous si bon, si généreux, que je charge de l'exécuter.

— Moi ?

— Oui, monsieur Blaireau. On ne parvient pas à mon âge sans avoir quelque expérience, sans savoir ce qu'il y a au fond des cœurs des hommes ; j'ai jugé le vôtre : il est généreux et loyal. Aussi je n'hésite pas à m'adresser à vous.

— Ah çà ! père Eustache, sans vous offenser, que diable pouvez-vous bien avoir de précieux à léguer ?

— Un devoir sacré à remplir.

— Si c'est ainsi, j'accepte, père Eustache, et, en cas d'accident, vous pouvez compter sur moi.

— C'est ce que je fais.

— Mais, service pour service, reprit le rapin. Vous avez dit tout à l'heure que vous aviez de l'expérience et que vous connaissiez le cœur des hommes.

— Je m'en vante, fit le vieillard, si toutefois on peut connaître ce qui est si bien caché.

— Eh bien ! je me confie à votre expérience comme vous vous confiez à ma loyauté, et je viens vous demander un conseil.

Le vieillard secoua la tête.

— Un conseil est une chose bien grave, dit-il.

— En effet, répondit Blaireau, la vie d'un homme dépend peut-être de celui que vous me donnerez.

— Raison de plus pour y regarder à deux fois.

— Vous refusez ?

— Non, mais j'aurais désiré que vous m'eussiez demandé autre chose.

— Père Eustache, il faut cependant que vous m'aidiez à sauver mon ami Georges Lambert.

— Georges Lambert ! s'écria le vieillard en se levant pâle et tremblant. « Vous avez dit Georges Lambert »

— Le connaîtriez-vous, fit Blaireau étonné.

— Je ne crois pas, fit le père Eustache en cherchant à dominer son trouble.

— Cependant, votre pâleur, votre émotion.

— Sont bien naturelles. Ce nom de Georges Lambert me rappelle un douloureux souvenir.

Et le vieillard essuya une larme.

— Voyons, ajouta-t-il vivement, ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de votre ami Georges Lambert, car vous vous aimez, n'est-ce pas ?

— Si je l'aime ! comme un frère, et je suis certain de son amitié pour moi... Orphelins tous les deux, le malheur nous a rapprochés.

— Ses parents sont morts ?

— Il ne les a jamais connus.

— Un enfant abandonné ?

— Je le crois.

— Infortuné !

— Mais sans doute une nécessité bien cruelle a pu seule contraindre la famille de Georges à cet abandon. Car, outre que son nom, qui lui a été légalement donné, du moins je le suppose, il possède un signe de reconnaissance : une moitié de bague sur laquelle sont gravés des caractères étranges.

Le père Eustache sentit ses jambes chanceler, et si le dossier d'une chaise ne s'était trouvé sous sa main, il serait tombé sur le sol.

— Vous souffrez ? lui demanda Blaireau avec intérêt.

— Une faiblesse, répondit le vieillard en souriant, mais ce ne sera rien. D'ailleurs les moments sont précieux, si, comme vous le dites, la vie de votre ami est en danger.

— On veut le tuer.

— Un assassinat ?

— Ses ennemis sont trop [illegible] et trop lâches pour cela ; ils ont choisi une arme moins dangereuse que le poignard ou le poison.

Et Blaireau raconta au père Eustache ce qu'il avait entendu dans le cabinet de la Maison-Dorée, et ce qu'il savait de la vie de Georges.

Lorsque ce récit fut terminé, il faisait grand jour.

— O Providence ! murmura le vieillard quand Blaireau eut fini de parler, tes secrets sont impénétrables et ta bonté est infinie. Vous avez placé ce cœur dévoué sur mon chemin et vous me donnez un appui dans la tâche que seul je n'aurais pu remplir. Soyez béni, mon Dieu.

Puis s'adressant à Blaireau, qui ne comprenait rien à cette sorte de prière :

— Parmi ces hommes, n'y avait-il pas un certain Borelli ?

— Non, répondit Blaireau, mais quel peut-être ce milord Million ? car s'ils sont les instruments, lui est la pensée.

Le père Eustache prit sur la table le manuscrit qu'il terminait lorsque Blaireau était entré et le tendit au rapin.

— Voici qui vous l'apprendra, dit-il.

Blaireau prit le cahier et en tourna machinalement les feuillets.

— Que contiennent donc ces pages ?

— Le récit de la naissance de Georges Lambert.

— Vous prétendiez tout à l'heure ne pas connaître ce jeune homme ?

— J'ai fait trois cents lieues à pied pour lui dire : « Georges, l'heure de la souffrance est passée et celle du bonheur va sonner pour toi. »

— Ne me trompez-vous pas ? vieillard ; qui donc êtes-vous, pour me parler ainsi ?

— Qui je suis ?

— Oui ?

— Le dévouement et la vengeance.

VII

Le sergent du capitaine

A l'heure où le docteur Bernard quittait l'hôtel du banquier, après avoir demandé à Durandier la main de Léonie, Justin Blaireau, assis devant sa croisée, déplait le manuscrit le manuscrit du père Eustache.

Voici ce qu'il lut :

« J'étais alors sergent au 5e régiment d'artillerie, et je servais dans la batterie commandée par le capitaine Lucien Lambert. Nous arrivions d'Afrique et nous avions reçu l'ordre de nous rendre à Rennes, où nous devions tenir garnison.

« Le gouvernement craignait un mouvement carliste en Bretagne, et plusieurs détachements de toutes armes avaient été massés pour réprimer l'insurrection dans le cas où une nouvelle Vendée se lèverait contre la royauté que la Révolution de Juillet avait rétablie sur le trône de Charles X.

(*A suivre.*)